PROGRAMME PRAXES

Vous avez entre 18 et 30 ans, même si vos études ou votre formation ne l'exigent pas, trouvez un stage dans un organisme allemand de votre choix et faîtes votre propre expérience interculturelle.

Pendant votre séjour, vous aurez l'occasion de développer vos compétences professionnelles, sociales et personnelles et de renforcer votre niveau de langue. En tant qu'organisme de formation, l'OFAJ vous accompagne juridiquement (convention de stage bilingue) et pédagogiquement pour effectuer un stage hors cursus scolaire ou universitaire de 1 à 6 mois en Allemagne.

https://www.ofaj.org/programmes-formations/praxes-stages-hors-cursus.html

Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ):
51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 - Paris
https://www.ofaj.org/